

DOSSIER DE PRESSE

Mardi 10 février 2015 : Comité syndical du SYANE

- Un budget 2015 de 155 M€, dont un programme de travaux de 70 M€ avec le maintien d'un haut niveau d'investissements sur les réseaux d'énergie (30M€) et l'accélération de la construction du réseau départemental en fibre optique (37M€)
- De nouveaux services mutualisés dans le domaine de l'Energie pour les collectivités
- Une nouvelle compétence pour le SYANE permettant le déploiement opérationnel, par le Syndicat, d'un réseau départemental de bornes de charge pour véhicules électriques

SYNTHESE

Le 10 février 2015, le Comité du SYANE, réuni sous la présidence de Jean-Paul AMOUDRY, a adopté son budget 2015 de 155 M€, dont 70 M€ d'investissements. Il a également approuvé une réforme de ses statuts pour permettre la création du réseau départemental de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides.

70M€ d'investissements orientés qualité et maîtrise de l'énergie

Avec un programme d'investissements de 70 M€ pour 2015 le SYANE s'affirme comme un partenaire majeur des collectivités et des territoires dans le domaine des énergies et de l'aménagement numérique. Permis par une politique de mutualisation et de péréquation, ce programme d'investissements ambitieux, mais maîtrisé, se décompose comme suit :

- **30 M€ d'investissements sur les réseaux d'énergie**, dans la continuité de l'investissement réalisé en 2014
- **37 M€ d'investissements sur les réseaux numériques**, avec l'accélération de la construction du réseau départemental en fibre optique très haut débit

De nouveaux services mutualisés dans le domaine de l'Energie pour les collectivités

En 2015, le SYANE consolide ses actions et son expertise dans le domaine des énergies, au service des collectivités et des territoires de la Haute-Savoie.

C'est ainsi qu'en 2015, le SYANE proposera aux collectivités un **service mutualisé de conseiller en énergie auprès des communes et intercommunalités**. Le Conseiller en énergie assurera des missions d'expertise pour les accompagner dans la mise en œuvre de véritables politiques énergétiques communales : suivi des consommations et des dépenses, assistance à l'exploitation, bilans annuels, assistance à la mise en œuvre de plans d'actions pluriannuels, assistance aux montages financiers,...

En 2015, le SYANE finalisera également les **achats groupés de gaz et d'électricité**, lancés en 2014 en anticipation de la fin des tarifs réglementés de vente pour les collectivités.

Une nouvelle compétence pour le SYANE permettant le déploiement opérationnel, par le Syndicat, d'un réseau départemental de bornes de charge pour véhicules électriques

Le SYANE a engagé fin 2014 le projet départemental de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Ce projet prévoit l'implantation, en 3 ans, de 250 bornes de recharge, réparties dans toute la Haute-Savoie, accessibles à tous et interconnectées.

Le Comité du SYANE a approuvé ce 10 février la **réforme des statuts du Syndicat avec la prise de la compétence « Infrastructure de recharge pour véhicules électriques »**, qui permet la mise en œuvre opérationnelle de ce projet avec la création, l'entretien et l'exploitation de ce réseau départemental.

EN SAVOIR PLUS

- **Fiche 1 : Réseaux d'énergies : 30 M€ d'investissements, orientés qualité et maîtrise de l'énergie**
- **Fiche 2 : Aménagement numérique : 37 M€ pour la construction du réseau public départemental en fibre optique**
- **Fiche 3 : De nouveaux services mutualisés dans le domaine de l'Energie pour les collectivités**
- **Fiche 4 : Une nouvelle compétence pour le SYANE permettant le déploiement opérationnel, par le Syndicat, d'un réseau départemental de bornes de charge pour véhicules électriques**

PRESENTATION DU SYANE

Le SYANE est un établissement public constitué par les communes et le Département pour organiser le service public de la distribution d'électricité et de gaz en Haute-Savoie.

A ce titre, il réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications pour le compte de ses communes adhérentes.

Par ailleurs, il développe de nombreuses actions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics et l'éclairage public, et pour le développement des énergies renouvelables.

Enfin, il a en charge l'aménagement numérique du territoire et à ce titre, engage la réalisation du réseau départemental en fibre optique très haut débit.

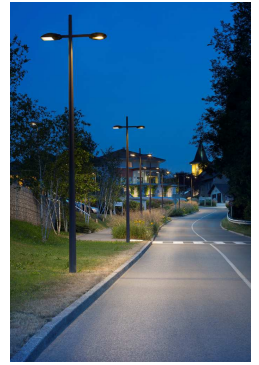
Contact presse :

Virginie LEFEVRE - Chargée de communication
Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : v.lefevre@syane.fr
www.syane.fr

FICHE 1

RESEAUX D'ENERGIES :

30 M€ d'investissements, orientés qualité et maîtrise de l'énergie



En 2015, le SYANE maintient un haut niveau d'investissements sur les réseaux d'énergies, avec un programme de 30M € d'investissements.

Ce programme permet de réaliser des travaux sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public des communes.

Des investissements pour consolider la qualité des réseaux électriques

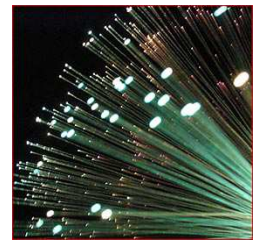
A la demande des communes, le SYANE réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux de sécurisation, de renforcement, d'extension et d'enfouissement des réseaux électriques.

Plus particulièrement, le **plan d'action pour la qualité des réseaux de distribution publique d'électricité et de la fourniture électrique** lancé en 2014 sera **poursuivi en 2015**, en coordination avec le concessionnaire ERDF (poursuite du plan de sécurisation des réseaux aériens les plus fragiles engagé depuis 4 ans, lancement d'une deuxième campagne de mesures de la qualité de l'électricité chez les usagers, priorisation des investissements, etc.

EPURE : un plan d'actions ambitieux pour un Éclairage Public performant

En Éclairage public, le SYANE **accompagne les communes vers un Éclairage public responsable et maîtrisé à travers son programme EPure.**

À travers son plan d'actions engagé en 2013, le SYANE réalise, à la demande des communes, des inventaires, des diagnostics et des stratégies lumière, conçoit et réalise des projets neufs performants, rénove et met en sécurité les installations, gère le patrimoine et la maintenance des installations.



FICHE 2

AMENAGEMENT NUMERIQUE :

37 M€ pour la construction du réseau public départemental en fibre optique

L'accélération de la construction du réseau public départemental en fibre optique

En 2015, le SYANE engagera 37 M€ pour la poursuite de la construction du réseau public départemental très haut débit en fibre optique. **Les travaux, débutés en 2013, s'accéléreront en 2015 avec la construction à grande échelle des réseaux de desserte.**

Un tiers du réseau des artères principales construit

Un tiers du réseau des artères principales est aujourd'hui construit. Ces artères principales, d'une longueur totale de 1300 km, permettront de relier les 255 communes du périmètre du projet du SYANE et desserviront toutes les zones d'activités économiques du département ainsi que les principaux bâtiments publics.

Les premiers raccordements seront possibles dès lors que l'opérateur télécoms qui exploitera et commercialisera le réseau sera choisi dans le cadre d'une procédure de délégation de service public aujourd'hui en cours.

La construction des réseaux de desserte engagée

Début 2015 a été lancée la réalisation des réseaux de desserte. Les études sont aujourd'hui en cours sur le secteur de Saint-Julien-en-Genevois et de Sciez, et seront prochainement engagées sur les secteurs de La Roche-sur-Foron, Marnaz, Scionzier, Evian... Les travaux de construction devraient débuter au 2nd semestre 2015.

Ces réseaux de desserte permettront la couverture des particuliers et des entreprises isolées. 3 300 kms sont à réaliser dans toute la Haute-Savoie.

L'élargissement du schéma numérique départemental aux usages et services

En 2015, le SYANE mènera la **révision du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique** de la Haute-Savoie (SDTAN) dont il est porteur.

Conformément au Plan France Très Haut Débit et de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique des Territoires (SCORAN), le SDTAN sera **élargi avec un nouveau volet dédié aux besoins en termes d'usages et services numériques** dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement économique, de la culture,... Le SYANE lancera en 2015 une étude spécifique sur ce thème.

Financement du réseau public départemental en fibre optique Haute-Savoie Numérique

Participations publiques :



RhôneAlpes



Et avec la participation des
intercommunalités de Haute-Savoie

Partenaires financiers :





FICHE 3

ENERGIES :

De nouveaux services mutualisés dans le domaine de l'Énergie pour les collectivités

En 2015, le SYANE consolidera ses actions et son expertise dans le domaine des énergies, au service des collectivités et des territoires de la Haute-Savoie.

Un nouveau service mutualisé de conseil en énergie

En 2015, le SYANE proposera aux collectivités un **nouveau service mutualisé de conseiller en énergie auprès des communes et des intercommunalités**. Le conseiller en énergie assurera des missions d'expertise pour les accompagner dans la mise en œuvre de véritables politiques énergétiques communales et intercommunales : suivi des consommations et des dépenses, assistance à l'exploitation, bilans annuels, assistance à la mise en œuvre de plans d'actions pluriannuels, assistance aux montages financiers,...

La finalisation des achats groupés d'énergie

En 2015, le SYANE finalisera également les achats groupés de gaz et d'électricité, lancés en 2014 en anticipation de la fin des tarifs réglementés de vente pour les collectivités.

En fédérant les besoins, le groupement de commandes stimule la concurrence pour obtenir la meilleure offre qui répondra aux besoins des adhérents. Il permet également de rationaliser et de sécuriser juridiquement l'achat public.

Une politique de soutien active aux collectivités

En parallèle de ces nouveaux services, le SYANE poursuit son soutien aux collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Ainsi, il lancera notamment en 2015, pour la 4^{ème} année consécutive, un **Appel à Projets pour accompagner les collectivités dans la rénovation énergétique de bâtiments publics et la Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables**. 400 000 euros sont inscrits à ce titre au budget 2015.

Depuis 2012, ce sont 23 projets qui sont soutenus et accompagnés par le SYANE pour un montant total de subventions de 1,5 M€.



FICHE 4

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES :

**Une nouvelle compétence pour le SYANE
permettant le déploiement opérationnel, par le Syndicat,
d'un réseau départemental de bornes de charge pour véhicules électriques**

Le SYANE a engagé fin 2014 le projet départemental de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Ce projet prévoit l'implantation, en 3 ans, de 250 bornes de recharge, réparties dans toute la Haute-Savoie, accessibles à tous et interconnectées.

Une nouvelle compétence «Infrastructure de recharge pour véhicules électriques »

Le déploiement opérationnel de ce réseau par le SYANE peut aujourd'hui être lancé suite à la réforme des statuts adoptée ce 10 février par le Comité du Syndicat et l'approbation de la prise de la compétence « Infrastructure de recharge pour véhicules électriques ». Avec cette nouvelle compétence, le SYANE peut aujourd'hui créer, entretenir et exploiter un réseau départemental de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides.

Un déploiement opérationnel en 2015

Estimé à 3,8 M€, le projet entrera ainsi dans sa phase opérationnelle en 2015, sous réserve d'une réponse favorable de l'ADEME au dossier de candidature déposé fin 2014 par le SYANE dans le cadre du programme des investissements d'avenir lancé par l'État. Ce dispositif pourrait permettre de financer jusqu'à 50% de l'équipement. Les premiers marchés pourraient alors être lancés au cours du 2^{ème} semestre 2015 pour une pose des premières bornes fin 2015.

Un réseau départemental de bornes interconnectées et interopérables

Réparties dans toute la Haute-Savoie, ces bornes seront accessibles à tous, interopérables et interconnectées. Un conducteur doit en effet pouvoir accéder à toutes les bornes, quel que soit l'opérateur et son type de véhicule, savoir où sont les bornes les plus proches, celles qui sont libres, celles qui sont en panne,...

Le SYANE a rencontré récemment le Canton de Genève afin de mettre en place des projets compatibles qui permettront d'assurer cette interconnexion au-delà de la frontière.

En encourageant ainsi les véhicules électriques et hybrides, le SYANE confirme son engagement dans la transition énergétique et la recherche de nouvelles solutions énergétiques durables.

Chiffres clés

25 000 points de charge en France dont 5 600 sur la voie publique
36 000 véhicules électriques en circulation en France
350 véhicules 100% électriques en circulation en Haute-Savoie